



Communiqué de presse

Creil, le 19 juin 2023

La Ville de Creil déclenche un dossier « catastrophe naturelle » suite à l'orage violent du dimanche 18 juin 2023

Dimanche 18 juin 2023, en fin de journée, un orage accompagné de vents violents a causé de nombreux dégâts dans la Ville de Creil. La municipalité a décidé de monter un dossier « catastrophe naturelle », auquel elle invite les particuliers et les commerçants à se joindre.

Dimanche 18 juin la Ville de Creil organisait sa 43^e fête des associations, suivie de son festival Creil colors. Malheureusement, un orage accompagné de vents violents est venu gâcher la fête, et a surpris le public par sa violence et sa rapidité.

Cet orage a contraint la municipalité à interrompre brutalement le concert et à évacuer, en moins de 15 minutes, les milliers de visiteurs présents sur l'île Saint-Maurice, permettant de ne compter que quelques blessés légers malgré la violence de l'évènement.

Cet évènement climatique n'a pas frappé uniquement l'île Saint-Maurice, mais différentes zones de la Ville de Creil. L'école Camus/Prévert a été particulièrement impactée par les rafales de vent, qui ont emporté une partie du toit du bâtiment Prévert. Des mesures d'accueil des enfants ont été prises rapidement par la municipalité, à retrouver sur le site internet de la Ville de Creil : <https://www.creil.fr/>

Face aux différents impacts, la Ville de Creil a décidé de déclencher un dossier « catastrophe naturelle ». Dans ce cadre, elle appelle les particuliers et commerçants à faire remonter les incidents, afin de s'associer à cette démarche.

Pour toute demande d'informations et de transmission d'incidents vous concernant, vous pouvez nous écrire à : alerte-crise@mairie-creil.fr

Jean-Claude Villemain, maire de Creil

Contact presse : Claire REBOISSON
Directrice de cabinet – claire.reboisson@mairie-creil.fr